

ÉCOLES DES QUARTIERS RELEVANT DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ET AUX CARACTÉRISTIQUES PROCHES PROGRAMME D' ACTIONS – MISE A JOUR A LA RENTREE 2025

Écoles concernées

- *Champforgeuil : Françoise Dolto maternelle - Marcel Pagnol élémentaire - Courbet maternelle et élémentaire.*
- *Chalon-sur-Saône : Liberté, égalité, fraternité primaire - Clairs logis primaire - Pablo Neruda maternelle et élémentaire - Maurice Cortot primaire - Anne Frank maternelle et élémentaire - Saint-Exupéry maternelle et élémentaire - Pauline Kergomard primaire.*
- *Saint-Marcel : Jean Desbois primaire.*

Présentation

Certaines écoles de la circonscription de Chalon 2 requièrent une attention particulière en raison des besoins scolaires, éducatifs et culturels de nombreux élèves issus d'un milieu social défavorisé.

Afin de contribuer à répondre aux besoins identifiés, un programme d'action partenarial a été mis en œuvre à la rentrée 2018 à l'intention des écoles des quartiers relevant de la politique de la ville ou qui manifestent des caractéristiques proches.

Vous trouverez ci-dessous la mise à jour à la rentrée 2025 du programme d'action entièrement remanié l'an passé : dans un cadre partenarial réaffirmé avec la ville de Chalon-sur-Saône et le Grand Chalon, Il s'agit de contribuer aux apprentissages scolaires et culturels, de favoriser un climat scolaire serein propice à ces apprentissages et au développement des enfants, de renforcer la qualité et la densité des relations avec les familles.

Dans cette perspective, il revient à chaque équipe enseignante de se saisir de propositions d'actions en adéquation avec le projet d'école et les besoins des élèves. Certaines actions sont dédiées à des écoles ou des publics spécifiques, d'autres non : dans ce cas, dès lors qu'un nombre important de demandes serait enregistré, priorité serait donnée aux écoles figurant dans la liste mentionnée plus haut.

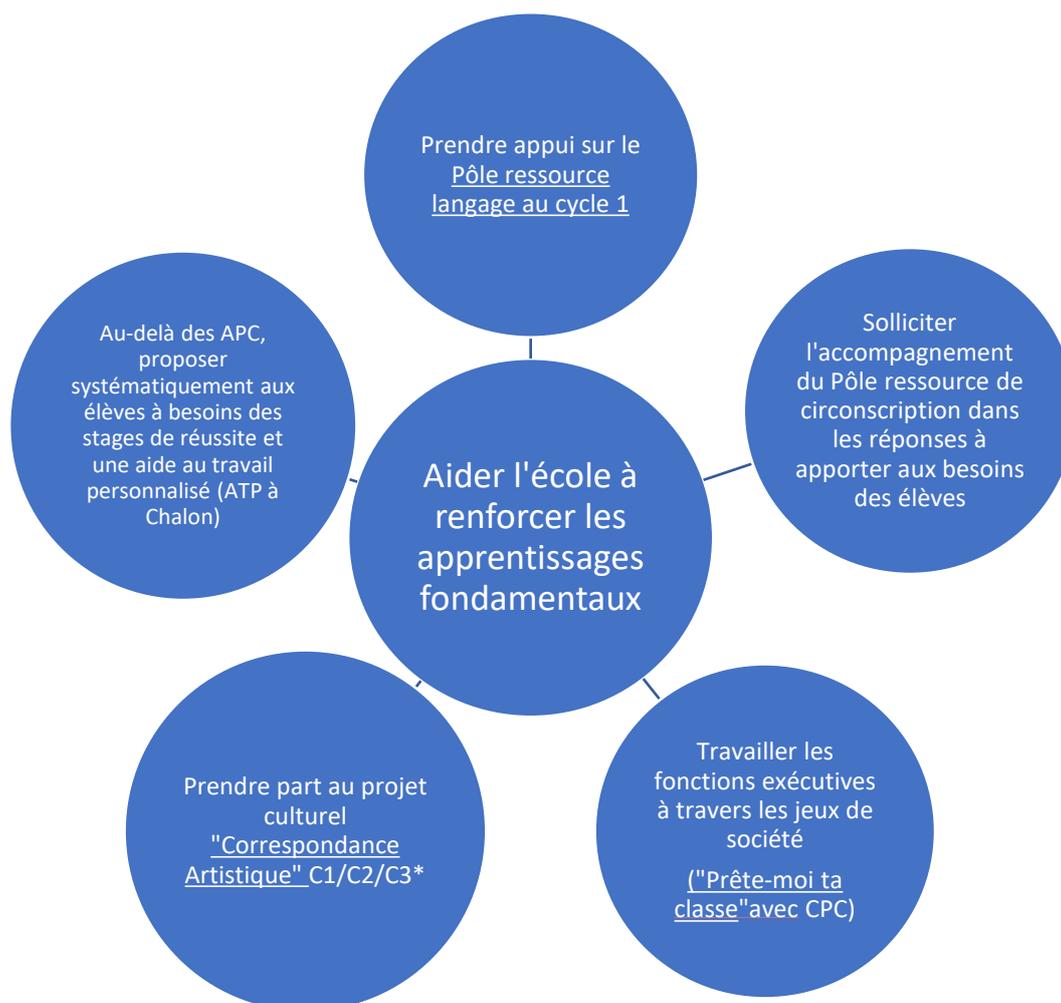
Le programme d'action ayant une vocation pluriannuelle, certaines actions pourront être mises en œuvre ou amplifiées dans la deuxième partie de la présente année scolaire.

1. Favoriser les apprentissages

Ce qui est attendu dans l'ensemble des écoles de la circonscription :

| | |
|---|---|
| Faciliter la première scolarisation. | • Renforcer et formaliser <u>l'articulation entre les structures petite enfance et l'école maternelle.</u> |
| Renforcer la continuité des apprentissages entre les cycles 1 et 2 et entre les cycles 2 et 3 | • Organiser des conseils intercycles 1 et 2 / 2 et 3 afin d'analyser collectivement les résultats des élèves de CP et CM1 aux évaluations nationales. |
| Mieux accompagner les élèves en difficulté. | • Associer systématiquement le RASED aux conseils des maîtres consacrés à l'identification des besoins des élèves et aux réponses à apporter. |
| Contribuer à la cohérence du suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers. | • Garder la trace des actions mises en oeuvre au bénéfice de ces élèves, en renseignant le LPI. |

Ce qui est proposé à l'école, à définir en concertation avec l'équipe de circonscription :

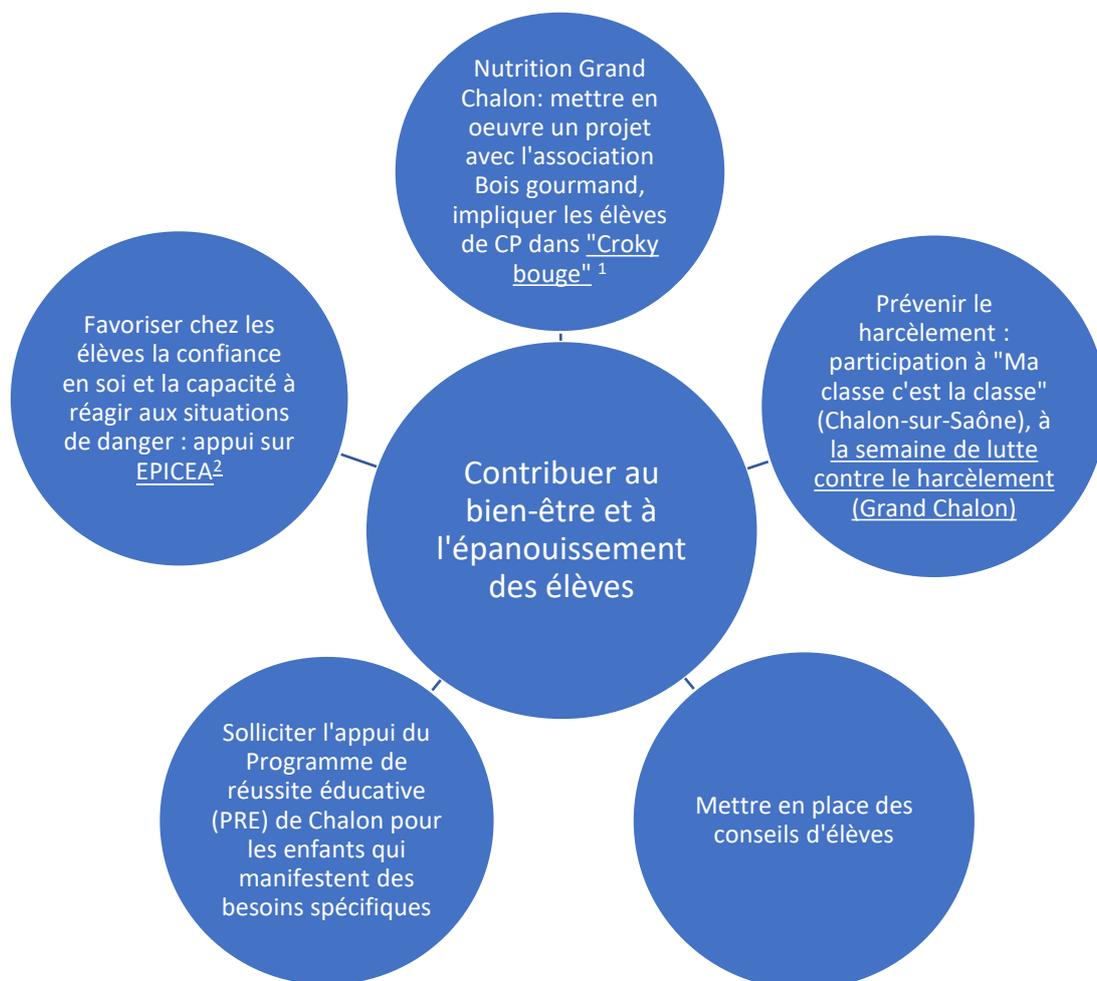


2. Renforcer la qualité du climat scolaire et le bien-être des élèves

Ce qui est attendu dans l'ensemble des écoles de la circonscription :

| | |
|---|--|
| Instaurer un climat de classe propice aux échanges. | •Instaurer ou développer la mise en place de conseils d'élèves. |
| Agir contre l'addiction aux écrans et le cyberharcèlement. | •Mettre en oeuvre des actions de sensibilisation avec l'appui de l'ERUN. |
| Accorder une attention particulière à la santé mentale des enfants. | •Avec l'appui de l'équipe ressource "santé mentale" de l'école, identifier les enfants nécessitant une attention particulière. |

Ce qui est proposé à l'école, à définir en concertation avec l'équipe de circonscription :



¹ **Croky Bouge** : C'est une action proposée par l'Espace Santé prévention du Grand Chalon et qui ne concerne que les élèves de CP des écoles situées dans les quartiers prioritaires. Objectif principal : travailler sur la prévention du surpoids et de l'obésité dès l'âge de 6 ans. Elle est constituée de 6 ateliers qui sont fondés sur la découverte des fruits et légumes, un travail sur les sens et sur des activités physiques. Les parents sont impliqués dans chaque atelier.

² **EPICEA** : cf plaquette ci-jointe

3. Encourager l'implication des parents d'élèves dans l'école et développer la coopération

Ce qui est attendu dans l'ensemble des écoles de la circonscription :

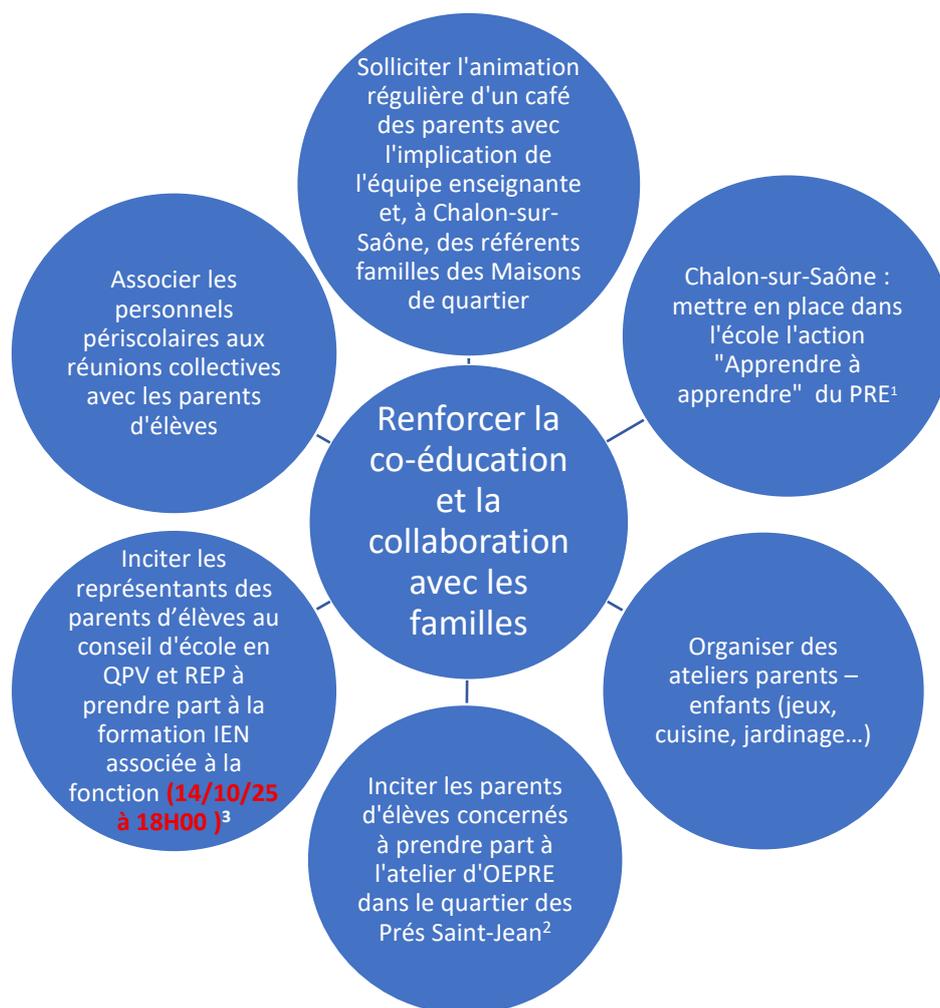
Aider les parents à comprendre les acquis et besoins de leurs enfants.

- Remettre le LSU en mains propres aux familles au moins une fois dans l'année scolaire.

Favoriser la compréhension du travail demandé par l'enseignant et la réalisation des devoirs à la maison.

- Inviter certains parents d'élèves à observer le travail conduit dans le cadre d'activités pédagogiques complémentaires (APC).

Ce qui est proposé à l'école, à définir en concertation avec l'équipe de circonscription :



¹ « **Apprendre à apprendre** » : Action proposée par le PRE (coordinatrice : Nebia Chehida). Une intervenante a travaillé sur deux temps interactifs (environ 3 heures par semaine sur deux semaines) avec les parents d'élèves. Contenu des séances : comment aider son enfant à apprendre ses leçons, travail sur la mémorisation avec des apports théoriques et pratiques.

² **OEPRE** : Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Élèves : 60 heures de cours de français dispensés sur l'année scolaire à raison de 2 heures par semaine :

- à l'école primaire Maurice Cortot. Les animatrices sont : Annick Della Mora (enseignante UPE2A) et Aline Magnien (CASNAV),

- au collège Camille Chevalier. Les animatrices sont : Marianne Écochard (enseignante UPE2A) et Adeline Monnot (documentaliste BCD),

- au collège Robert Doisneau. Les animatrices sont : Isabelle Renaud (enseignante UPE2A) et Aline Abel (professeure certifiée en anglais).

Les directeurs devront orienter les familles qui auraient besoin de ces cours. Laurence Moreno vous informera de la date du début de l'action.

³ **Formation des représentants de parents d'élèves nouvellement élus au Conseil d'école en QPV et REP (Aubépins, Prés Saint-Jean, Stade)** : L'objectif de cette formation dispensée par les IEN de Chalon 1 et 2 est de présenter le conseil d'école, ses prérogatives et son fonctionnement, ainsi que le rôle des représentants de parents d'élèves. Cette formation se déroulera le mardi 14 octobre à 18 heures, à l'espace Jean Zay de Chalon-sur-Saône. Un courrier d'invitation leur sera adressé sous votre couvert.